Bonjour à tous,

Après convocation de tous les membres dans les conditions prévues par les statuts, je déclare l'assemblée générale annuelle ouverte.

Elle est présidée par Claire Lavayssière présidente de l'association qui précise qu'en l'absence de quorum défini dans les statuts, l'assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer et prendre des décisions.

En tant que secrétaire du Conseil d'Administration, je vous rappelle les points mis à l'ordre du jour :

1. Hommage à Alphonse Taravello et à tous ceux qui nous ont quitté
2. Lecture et approbation du rapport moral de la présidente
3. Lecture et approbation du rapport financier par la comptable
4. Lecture du rapport du contrôleur des comptes
5. Divers

Je passe à présent la parole à notre présidente pour la lecture de son rapport moral.

PREMIERE RESOLUTION
Approbation du rapport moral de la présidente
Qui est contre cette résolution : Qui s'abstient :
Cette résolution est donc adoptée à :

DEUXIEME RESOLUTION
Approbation des comptes 2024 et du prévisionnel 2025
Qui est contre cette résolution : Qui s'abstient :
Cette résolution est donc adoptée à :

Il est donc donné quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice écoulé.

Fait à romans le 29 juin 2025
Sylviane Mayousse, secrétaire

ACC26 – quai Ulysse Chevalier – 26100 Romans
N° SIRET : 750 546 40029
☎ 09.53.01.4537.35 - @ acc26@orange.fr - http://acc26.fr